

## SEMENCES

# Le temps de l'adaptation

Premier intrant agricole, la semence n'a jamais été aussi éprouvée. Entre effets du changement climatique, adaptabilité, problème de distribution... les défis sont nombreux. Aussi bien du côté des chercheurs que des agriculteurs et pouvoirs publics, le diagnostic est le même. La volonté de changement aussi.

Dossier réalisé par Oumar FÉDIOR

Baisse des revenus, chute des rendements, inondations... les impacts du changement climatique sur l'activité agricole sont réels. Sidi Ba, Secrétaire général du Cadre national de concertation des ruraux (Cnrc), et ses camarades le vivent de plein fouet. Dans son fief, à Gandiaye, les champs de maïs, dit-il, ont durement été éprouvés lors du précédent hivernage, même si certaines variétés ont mieux résisté que d'autres. Pour le porte-parole du Cnrc, il y a urgence à trouver des semences résilientes et adaptées. Seydou Djigo a vécu la même mésaventure dans son village, à Donaye, il y a deux ans. Alors qu'il avait fini de semer après la première pluie, espérant un rythme régulier, il a dû attendre plusieurs jours avant d'enregistrer de nouvelles gouttes. Hélas, ses semences avaient déjà déprimé. L'année dernière, Seydou avait vécu le même calvaire avec son champ d'oignon. Cette année, même s'il garde les mêmes méthodes, il a décidé d'être plus prudent. « Je ne me fierai plus à la première pluie », jure-t-il. D'après notre interlocuteur, ils sont nombreux à avoir été impactés parce que continuant à utiliser les variétés d'il y a plusieurs décennies.

Alors, comment relever ce défi pour soutenir un secteur qui contribue entre 10 et 13 % au Produit intérieur brut (Pib), emploie plus de 65 % de la population active rurale et assure le revenu de 95 % des ménages ruraux ? Tamsir Mbaye a des

pistes de solutions. Selon le Directeur du Centre national de recherches forestières à l'Institut sénégalais de recherches agricoles (Cnrf-Isra), l'agriculture se déroule dans des contextes qui ont subi des changements. « Les semences qui étaient adaptées à certaines isohyètes (carte météorologique) ne le sont plus. En plus de cela, il y a un décalage sur le début et la fin de l'hivernage. Certaines variétés qui bouclaient leur cycle après 90 jours de pluie ne peuvent plus prospérer dans des zones qui ne reçoivent pas près de 60 jours de pluie », diagnostique-t-il.

Modou Thiam, président de l'Union nationale interprofessionnelle des semences (Unis) s'en remet, lui, au Ciel. « On a des difficultés avec le changement climatique. La solution, c'est la prière ; implorer le seigneur pour un hivernage pluvieux. Sinon, je pense que les fermes irriguées pourraient être un début de solution », plaide-t-il.

### Réactualiser la carte variétale des semences

Pour le Directeur du Cnrc, l'urgence, c'est de réactualiser la carte variétale des semences. « Celles qui étaient valables ne le sont plus. C'est pourquoi l'Isra a mené une vaste sélection. Des variétés ont été créées dans l'arachide, le mil, le sorgho... Elles s'adaptent aux nouvelles réalités des zones agroécologiques. On prend en compte le décalage entre le démarrage et la fin de l'hiver-



Certains producteurs continuent d'utiliser des variétés de semences qui datent de 1970.

nage, de même que les pauses pluviométriques », assure-t-il.

À l'Isra, d'importants travaux ont été réalisés, notamment dans la production de semences pré base. Un pas important, mais très loin du potentiel. Selon Ndèye Fatou Faye Mané, spécialiste de la chaîne de valeur semences, le principal problème, c'est la disponibilité. « Chaque année, on voit qu'il n'y a pas assez de semences alors qu'à l'Isra, on a assez de variétés sur toutes les spéculations : céréales et légumineuses. Elles sont disponibles, performantes et peuvent aider à augmenter la productivité », explique-t-elle. Toutefois, l'Isra n'est qu'une partie de la chaîne de valeur des semences. Les duplicateurs doivent prendre le relais et produire des bases, ensuite des R1, R2. Le problème au Sénégal, note la chercheuse, c'est qu'il n'y a pas assez de semences pré base pour toutes les spéculations. L'autre défi, ajoute le Directeur du Cnrf, c'est l'appropriation des nouvelles variétés. Selon lui, malgré les efforts de l'État du Sénégal, des études de l'Isra ont

montré que, surtout pour l'arachide dans le bassin arachidier, des producteurs continuent à utiliser des variétés qui datent de 1970. C'est pourquoi il estime qu'il faut renforcer l'appropriation, l'accès et la disponibilité des semences. « Il faut une discrimination positive pour les variétés qui ont été créées en poussant les acteurs à aller vers ces variétés-là. Cela va renforcer la chaîne de valeur semencière où on aura en amont et en aval la recherche », suggère Tamsir Mbaye.

### L'Isra manque de moyens

Si l'Isra et ses chercheurs se débrouillent tant bien que mal, il est encore loin d'exploiter tout son potentiel. Selon M. Mbaye, après avoir créé la variété, il est important d'avoir une politique continue de production de semences. Hélas, c'est trop demander à cet institut qui manque sérieusement de moyens. « L'Isra n'est pas financé durablement par les fonds publics de l'État. Même si des efforts sont faits, la charge reste lourde. Créer de la semence n'est pas une mince affaire. Cela demande des moyens et des inves-

tissements durables dans le temps », souligne-t-il.

Mme Mané abonde dans le même sens. Elle prend l'exemple de l'unité qui produit des semences et qui se trouve au Centre national de recherches agronomiques (Cnra) de Bambey. Cette dernière « travaille comme les producteurs lambda avec des outils rudimentaires, des sols inadaptes et un manque de main-d'œuvre », fait-elle remarquer. En plus de se débrouiller avec des moyens faibles, l'Isra vend ses semences pré base à 1.500 FCfa le kg, alors que dans des pays comme le Burkina Faso, le kg est vendu à 13.000 FCfa. Autant d'écueils qui rendent la performance de l'institut difficile.

Le président de l'Union nationale interprofessionnelle des semences n'y va pas par quatre chemins. Pour Modou Thiam, il faut impérativement que l'Isra dispose de suffisamment de moyens pour produire en quantité et en qualité. « Le contrôle du service semencier doit être renforcé. Pour avoir des semences en qualité et en quantité, il n'y a que l'Isra pour porter le combat », se désole-t-il.

## RECHERCHE AGRICOLE

# Un plan de transformation dans les tiroirs de l'Isra

Même si les moyens font défaut, l'Isra continue de multiplier les efforts pour occuper pleinement son rôle central dans la chaîne agricole. Les voies d'amélioration existent. Pour Tamsir Mbaye, le salut pourrait passer par une transformation profonde de la recherche agricole. D'ailleurs, sur recommandation de l'ancien Président Macky Sall, en avril 2022, un plan de transformation avait été produit. Il devait durer cinq ans, pour un budget de 93 milliards de FCfa. Il consistait, entre autres actions, à recruter 200 chercheurs, à réhabiliter des infrastructures de recherche, à mettre en place un fonds incitatif... Ceci, explique le Directeur du Cnrf devrait, à terme, permettre de transformer la recherche agricole, et au-delà, l'agriculture. « On l'avait adossé à un programme intégré de souveraineté alimentaire, la foresterie, l'élevage et la pêche. Le document est prêt et envoyé à qui de droit », précise-t-il. Autre incongruité : aussi surprenant que cela puisse paraître, l'État ne finance que le fonctionnement de



L'Isra a élaboré un plan quinquennal dont le coût est estimé à 93 milliards de FCfa.

l'Isra ; la recherche est soutenue par des bailleurs qui travaillent sur la base de programmes limités dans le temps. Pour M. Mbaye, le problème, c'est que ces bailleurs ne sont pas tout le temps sur les mêmes échelles de priorité que les pays qu'ils accompagnent. « Il faut de la souveraineté dans le financement agricole, des semences en particulier. On ne doit pas dépendre de projets limités dans le temps pour notre sécurité alimentaire.

Il faut une perspective durable. Cela, souligne-t-il, n'est possible qu'avec un accompagnement fort de l'État ».

Dans le volet recherche, le Directeur du Cnrf estime qu'il est important de voir comment maintenir les chercheurs qui ont été formés pendant des dizaines d'années, mais qui, par manque de moyens ou de salaires dérisoires, partent enseigner à l'université alors qu'ils peuvent être très utiles dans la recherche.

## FINANCEMENT

# Plaidoyer pour un soutien accru à la recherche

La Covid-19, la crise russo-ukrainienne et les effets du changement climatique sont autant de facteurs qui ont montré qu'en cas de problèmes, le premier réflexe des pays, c'est de se refermer et de rationaliser leurs stocks de semences. C'est pourquoi le Directeur du Centre national de recherches forestières à l'Institut sénégalais de recherches agricoles (Cnrf) appelle à plus d'efforts pour un financement de la recherche par rapport à la création variétale et à une politique de production de semences durables et viables. Tout cela, à partir de financements souverains. En effet, de l'avis de Tamsir Mbaye, un pays a besoin d'avoir son propre stock semencier. « On ne prévoit jamais les situations difficiles. Il faut un stock de trois ans ; cela passe par des moyens importants. Pour Ndèye Fatou Faye Mané, spécialiste de la chaîne de valeur semences, la question des semences est stratégique. C'est pourquoi



Les chercheurs plaident pour une politique de production de semences durable.

elle estime qu'elle doit être gérée et financée par l'État lui-même. « Il y a eu des programmes de reconstitution du capital semencier. Mais, on ne peut pas confier la responsabilité du financement des semences à des projets qui sont limités sur la durée. Elle doit revenir à l'État », plaide-t-elle.

► Suite de la page 12 RÉFORMES DANS LA DISTRIBUTION DES SEMENCES

## Les acteurs agricoles soulagés

Près de 310 milliards de FCfa sont alloués à l'agriculture depuis 2020 sans que les acteurs puissent en profiter. Le diagnostic est du Premier ministre Ousmane Sonko. S'exprimant lors du Conseil interministériel sur la préparation de la campagne agricole, le 3 mai dernier, il avait estimé que les efforts de l'État doivent profiter aux vrais acteurs. Comme pour joindre l'acte à la parole, le Gouvernement a opté pour une digitalisation du sys-

tème de distribution des semences avec une implication des forces de défense et de sécurité. « Nous nous y engageons à partir de cette campagne agricole 2024 qui doit être marquée par l'amorce des ruptures en matière d'organisation et de procédures », avait ajouté le Premier ministre. Un gros ouf de soulagement pour les agriculteurs.

Aliou Ndiaye est agriculteur dans la localité de Niakhar. Chez lui, trouver de l'engrais relève du

parcours du combattant. Son village, chef-lieu de commune, reçoit, en moyenne, 35 sacs d'engrais pour plus de 100 demandeurs.

Pour une répartition juste, le chef de village convie tout le monde et procède à un tirage au sort. « Chacun amène sa carte d'identité et on tire au sort. Celui qui sort a droit à un sac subventionné. Et dire qu'il a besoin d'au moins six sacs », raconte-t-il. Celui qui n'a pas la chance d'être

tiré est obligé d'aller acheter l'engrais qui coûte excessivement cher. Le chef de village est soulagé par la décision de l'État de revoir la distribution des intrants parce que, dénonce-t-il, à chaque campagne, il y a des privilégiés qui bénéficient d'un quota de sacs sans que l'on ne sache pourquoi. Ceci, à ses yeux, en plus d'être injuste, constitue un grand préjudice pour les acteurs. « Mais, au-delà de la distribution, il faut aussi veiller à la disponi-

bilité. L'engrais subventionné doit être suffisant », suggère-t-il. Dans la même veine, le président de l'Unis pense que la décision d'impliquer les forces armées dans la distribution des semences est une bonne idée, même s'il attend de voir ce que cela va donner sur le terrain. « Quelle que soit la solution, l'essentiel est qu'elles arrivent aux producteurs. On attend de voir le reste », tempère Modou Thiam.

Oumar FÉDIOR

SÉLECTION, HOMOLOGATION, MULTIPLICATION...

## Les recettes du Bame

Dans une étude réalisée par le Bureau d'analyse macroéconomique (Bame-Isra) sur la structure et le fonctionnement de la chaîne de valeur des semences au Sénégal, les spécialistes indiquaient que pour la sélection variétale, il était important de renforcer les ressources financières et humaines. L'étude préconise également l'amélioration des conditions de stockage des ressources phylogénétiques grâce à la mise en marche des nouvelles chambres froides de l'Isra, mais aussi d'adapter l'équipement aux normes internationales. « Des techniciens doivent aussi être recrutés pour appuyer les chercheurs, de même qu'un ou des sélectionneurs spécialisés sur le maïs. De façon générale, la part

des ressources publiques dans le financement de la sélection variétale doit considérablement augmenter pour assurer la cohésion entre les programmes de sélection et la demande des producteurs », souligne l'étude.

Pour ce qui est de l'homologation des variétés, les spécialistes estiment que le point majeur est le respect de la réglementation en la matière. En effet, la commission doit être autonome pour pouvoir financer ses rencontres sans l'intervention des chercheurs. Pour cela, le budget de la Direction des semences doit être revu à la hausse, afin qu'elle puisse entièrement prendre en charge le processus d'homologation. Quid des semences de première génération ? Les quantités

de pré base produites par l'Isra sont jugées insuffisantes, surtout celles de l'arachide et de maïs. C'est pourquoi l'étude préconise de renforcer les moyens d'irrigation afin d'assurer une production continue dans l'année. « Des techniciens doivent aussi être recrutés pour le suivi des parcelles de production. Il est également nécessaire d'avoir une bonne collaboration entre l'unité de production des semences de pré base et les sélectionneurs. Une meilleure collaboration entre l'Isra et les autres acteurs, notamment les multiplicateurs, faciliterait la planification des quantités de pré base à produire », ajoutent les spécialistes.

Pour ce qui est de la multiplication, les auteurs de l'étude in-

diquent qu'il est important d'assainir le milieu en délivrant des agréments à des personnes (morales ou physiques) ayant prouvé leurs aptitudes à multiplier des semences. « L'agrément précédant la multiplication, il s'agit de le délivrer aux personnes non attirées par le gain excessif et de veiller au respect des règles jusqu'à la date limite indiquée. Des sanctions doivent être appliquées aux multiplicateurs qui auront enfreint la législation.

Face aux contraintes liées aux normes d'isolement, des fermes semencières peuvent être mises en place dans chaque département ou commune. Pour ce faire, les multiplicateurs peuvent se retrouver dans une plateforme nationale afin de coordonner

leurs actions au niveau local », suggèrent-ils.

Pour la commercialisation, l'étude appelle l'État à orienter les subventions vers les véritables producteurs de semences certifiées en commençant par ceux qui sont bien contrôlés aux champs et dont les stocks sont aussi suivis. « Les paiements de l'État doivent aussi se faire assez tôt pour ne pas décourager les opérateurs semenciers.

Enfin, les banques qui financent la collecte doivent baisser leurs taux d'intérêt pour permettre aux opérateurs d'honorer leurs contrats avec les producteurs et réduire les risques de voir un prix plus rémunérateur sur le marché », indique l'étude.

O. FÉDIOR



**CBAO**  
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

## AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Les actionnaires de CBAO Groupe Attijariwafa bank sont informés qu'une Assemblée Générale Mixte est convoquée le **mardi 21 Mai 2024 à 15 heures** au Siège Social de la banque sis au **1, Place de l'Indépendance Dakar** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Examen et Approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 Décembre 2023.**
- Examen et Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes suite à la présentation du Rapport Général des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice et des Rapports Spéciaux des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par la Loi bancaire du 26 Juin 1990 modifiée par celle du 28 Juillet 2008 et par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.**
- Affectation du résultat de l'exercice.**
- Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs.**
- Approbation des conventions réglementées.**
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'émission obligataire subordonnée.**
- Indemnités des administrateurs.**

**Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation du capital.**
- Mise à jour des articles 6 et 7 des statuts de CBAO Groupe Attijariwafa bank.**
- Pouvoirs pour formalités.**

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'Assemblée ou pourra s'y faire représenter par un mandataire, même **non actionnaire**.

Conformément aux clauses statutaires, il est possible de voter par correspondance au moyen du bulletin de vote par correspondance disponible sur demande à l'adresse électronique suivante **assemblee.generale@cbao.sn**. Les actionnaires sont invités à transmettre ou déposer le bulletin de vote dûment complété et signé au siège social de la banque indiqué ci-dessus au plus tard le 17 Mai 2024.

Le dossier relatif à l'Assemblée Générale sera disponible au siège social de la banque pour consultation.

**Le Conseil d'Administration**